



SERVICES LOCAUX

Québec s'investit dans votre événement et votre rayonnement.

Québec Destination affaires vous offre un appui unique à la hauteur de vos ambitions en mettant à votre disposition des fonds pour utiliser des services locaux.

Le montant accordé se base sur l'historique des 3 dernières éditions (maximum 20 000 \$), et sur le nombre de participants au congrès.

Clients pouvant obtenir un appui financier

- Association ou organisation de congrès canadiens, américains et internationaux.
- Promoteur d'un congrès qui n'est pas venu à Québec depuis 8 ans ou plus.
- Congrès d'une durée de 3 jours minimum.
- Groupe de 150 participants minimum, dont 50 % viennent de l'extérieur du Québec.

**Une preuve du nombre de participants et l'historique des trois congrès précédents sont exigés.*

Montants*

- De 150 à 300 participants : jusqu'à 4 500 \$.
- Entre 301 et 700 participants : jusqu'à 10 500 \$.
- Entre 701 et 1 100 participants : jusqu'à 16 500 \$.
- 1 101 participants et plus : jusqu'à 20 000 \$.
- 15 \$ par participant.

**Historique des trois dernières éditions requis.*

Exemples de dépenses admissibles de services locaux

- Services d'une agence réceptive.
- Cocktail lors d'une réception.
- Service de navettes.
- Maître de cérémonie.
- Coût de location d'un lieu de réception ou de salles de réunion.

Remarque

Engagement de visibilité requis à la suite de l'acceptation de l'appui financier.

